

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 1er avril 2021**  
**Rapporteur :**  
**Monsieur Jacques LE ROUX**

**N° 1**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 12/04/2021  
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/04/2021  
(accusé de réception du 09/04/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Budget primitif 2021**

**L'adoption du budget 2021 intervient après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 4 février 2021.**

\*\*\*

Conformément aux orientations posées par le ROB, le budget 2021, premier de la nouvelle mandature, traduit notamment la mise en œuvre de la stratégie financière posée par l'exécutif :

- un niveau d'investissement fixé à 20 M€ ;
- la traduction budgétaire du projet politique ;
- une capacité de désendettement n'excédant pas 7-8 ans ;
- un financement des investissements par l'emprunt n'excédant pas 50 % ;
- une épargne nette permettant de dégager a minima 3 M€ d'autofinancement en budget primitif.

Cette stratégie doit permettre de conserver une capacité financière sur l'ensemble du mandat, assurer une soutenabilité afin de répondre aux besoins du territoire en matière de service public, pour assurer la solidarité pour tous les habitants, entamer et accélérer les transitions énergétiques et environnementales, renforcer l'attractivité de la commune, le tout dans un cadre de renouvellement des pratiques démocratiques avec et pour les habitants.

Pour cet exercice particulièrement, les priorités politiques inscrites sont notamment :

- consolider la mise en place de l'accompagnement des enfants en maternelle et l'aide aux devoirs ;
- répondre à nos obligations légales pour la scolarisation des enfants dès 3 ans ;
- renforcer les moyens alloués à la mise en œuvre de la démocratie participative ;
- mettre en place une politique coordonnée de tranquillité publique, notamment par la création d'une police municipale ;
- améliorer l'attractivité de la collectivité (mutuelle, RI...) et améliorer l'égalité salariale femme/homme ;
- mettre en place la PPI et commencer à rattraper le retard d'investissement ;
- investir dans les mobilités actives et la végétalisation de la ville ;

- assurer la réduction de la fracture numérique ;
- ne pas recourir au levier fiscal.

Plus globalement, la ré-interrogation des politiques publiques pour prioriser les axes forts du projet politique sera de mise sur cet exercice tout comme l'établissement de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) et l'établissement d'un cadre de pilotage financier de celle-ci au travers de l'adoption d'autorisation de programme/crédit de paiement.

Ces points permettront d'ailleurs de pouvoir répondre positivement aux recommandations de la chambre régionale des comptes.

La commune sera également partie prenante de l'élaboration des documents stratégiques de la communauté d'agglomération et apportera ses contributions sur le projet communautaire, le pacte de gouvernance ainsi que le pacte de solidarité fiscale et financière.

Le budget de la commune est composé du budget principal et de trois budgets annexes (zones d'habitats, parkings en ouvrage et location de bâtiments).

Ce budget 2021, qui est présenté au conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021, outre qu'il est le premier qui sera proposé par le nouvel exécutif et délibéré par la nouvelle assemblée, se construit et s'exécutera dans un contexte particulier, celui de la crise sanitaire et de ses différentes conséquences. Si l'objectif pluriannuel est de permettre de concilier une capacité d'investissement du budget principal d'une vingtaine de millions d'euros par an, il convient de s'adapter au contexte qui est pour le moins changeant et sans visibilité sur la sortie de crise sanitaire et les effets de celle-ci sur l'économie et les dynamiques financières.

Ainsi dans le budget 2021, côté recettes, seront notamment traduits la réforme de la taxe d'habitation, les baisses de recettes liées à la crise sanitaire, et côté dépenses, au-delà des crédits reconduits, seront inscrits la poursuite du déploiement du projet politique et les dispositifs d'accompagnement de la crise sanitaire.

La présente note s'appuie sur les dépenses et recettes réelles. Les mouvements d'ordre ne seront repris qu'en synthèse.

## I. Périmètre des dépenses réelles nettes tous budgets

Dépenses réelles nettes		2019	2020	2021	Valeur	%
<b>principal</b>	Dépenses réelles fonctionnement	56 023 517 €	55 625 242 €	56 683 591 €	1 058 349 €	1,90%
	<i>dont subvention au CCAS</i>	2 987 113 €	2 762 913 €	2 790 500 €	27 587 €	1,00%
	<i>Remboursement frais (-)</i>	1 461 891 €	1 081 889 €	1 338 831 €	256 942 €	23,75%
	<i>Personnel AC QCOM (+)</i>	8 604 653 €	8 604 653 €	8 604 653 €	0 €	0,00%
	<i>Dépenses réelles de fonctionnement net</i>	63 166 279 €	63 148 006 €	63 949 413 €	801 407 €	1,27%
	Dépenses réelles investissement	18 538 699 €	18 679 806 €	23 428 337 €	4 748 531 €	25,42%
	Dette	6 000 000 €	6 112 000 €	6 240 000 €	128 000 €	2,09%
<b>Total</b>	<b>87 704 978 €</b>	<b>87 939 812 €</b>	<b>93 617 750 €</b>	<b>5 677 938 €</b>	<b>6,46%</b>	
<b>Zones d'habitat</b>	Dépenses réelles fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	
	Dépenses réelles investissement	3 419 800 €	5 188 000 €	5 112 225 €	-75 775 €	-1,46%
	Dette				0 €	
<b>Total</b>	<b>3 419 800 €</b>	<b>5 188 000 €</b>	<b>5 112 225 €</b>	<b>-75 775 €</b>	<b>-1,46%</b>	
<b>Locations et camping municipal</b>	Dépenses réelles fonctionnement	238 900 €	266 859 €	177 853 €	-89 006 €	-33,35%
	Dépenses réelles investissement	286 000 €	438 000 €	266 000 €	-172 000 €	-39,27%
	Dette				0 €	
<b>Total</b>	<b>524 900 €</b>	<b>704 859 €</b>	<b>443 853 €</b>	<b>-261 006 €</b>	<b>-37,03%</b>	
<b>Parkings en ouvrage</b>	Dépenses réelles fonctionnement	355 000 €	395 182 €	608 072 €	212 890 €	53,87%
	Dépenses réelles investissement	562 000 €	930 000 €	885 000 €	-45 000 €	-4,84%
	Dette				0 €	
<b>Total</b>	<b>917 000 €</b>	<b>1 325 182 €</b>	<b>1 493 072 €</b>	<b>167 890 €</b>	<b>12,67%</b>	
<b>Total net avec administration commune</b>	Dépenses réelles nettes de fonctionnement	63 760 179 €	63 810 047 €	64 735 338 €	925 291 €	1,45%
	Dépenses réelles investissement	22 806 499 €	25 235 806 €	29 691 562 €	4 455 756 €	17,66%
	Dette	6 000 000 €	6 112 000 €	6 240 000 €	128 000 €	2,09%
	<b>Total des dépenses</b>	<b>92 566 678 €</b>	<b>95 157 853 €</b>	<b>100 666 900 €</b>	<b>5 509 047 €</b>	<b>5,79%</b>
<b>Total brut hors administration commune</b>	Dépenses réelles brutes de fonctionnement	56 617 417 €	56 287 283 €	57 469 516 €	1 182 233 €	2,10%
	Dépenses réelles investissement	22 806 499 €	25 235 806 €	29 691 562 €	4 455 756 €	17,66%
	Dette	6 000 000 €	6 112 000 €	6 240 000 €	128 000 €	2,09%
	<b>Total des dépenses</b>	<b>85 423 916 €</b>	<b>87 635 089 €</b>	<b>93 401 078 €</b>	<b>5 765 989 €</b>	<b>6,58%</b>

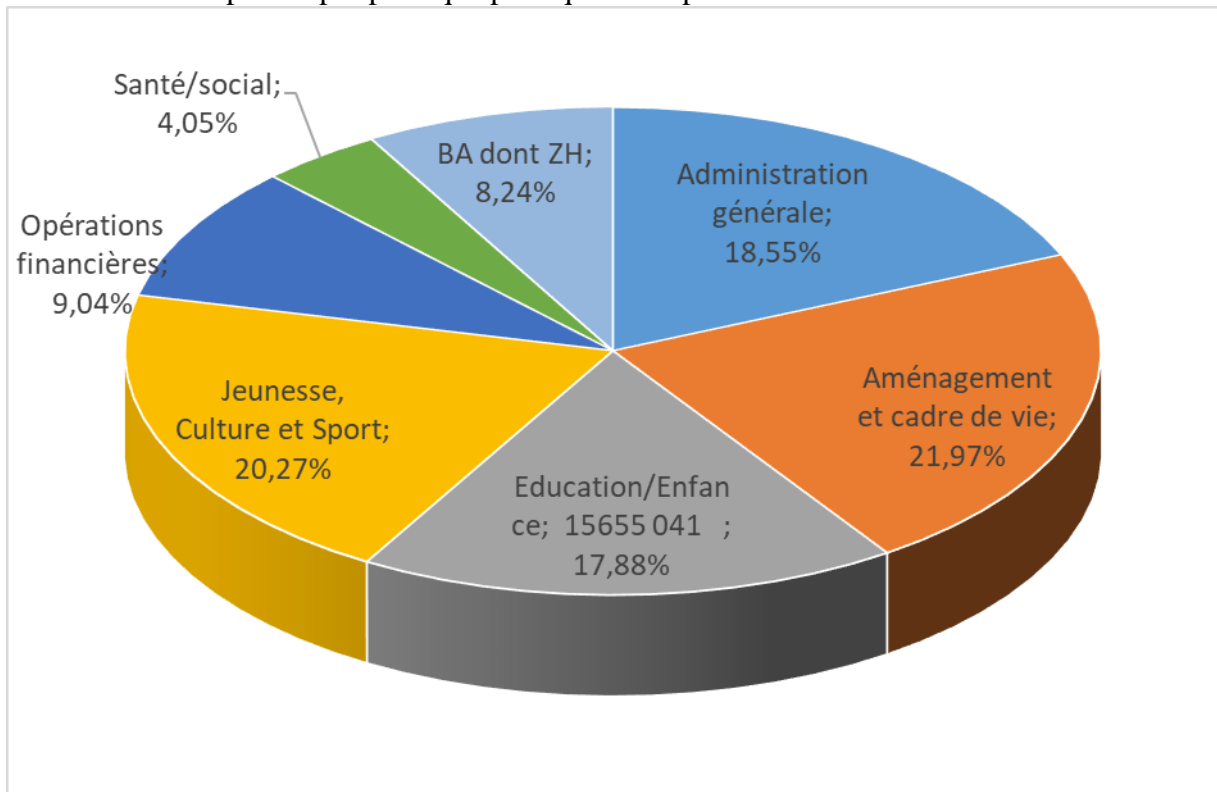
Le tableau ci-dessus reprend l'ensemble des dépenses de fonctionnement nettes réelles (hors opérations d'ordres) de l'ensemble des budgets (budget principal et les trois budgets annexes) retraitées des effets de l'administration commune (réintroduction de la quote-part réglée par AC soit 8,6 M€).

L'investissement est en progression de 4,45 M€ au total en quasi-totalité sur le budget principal prenant en compte :

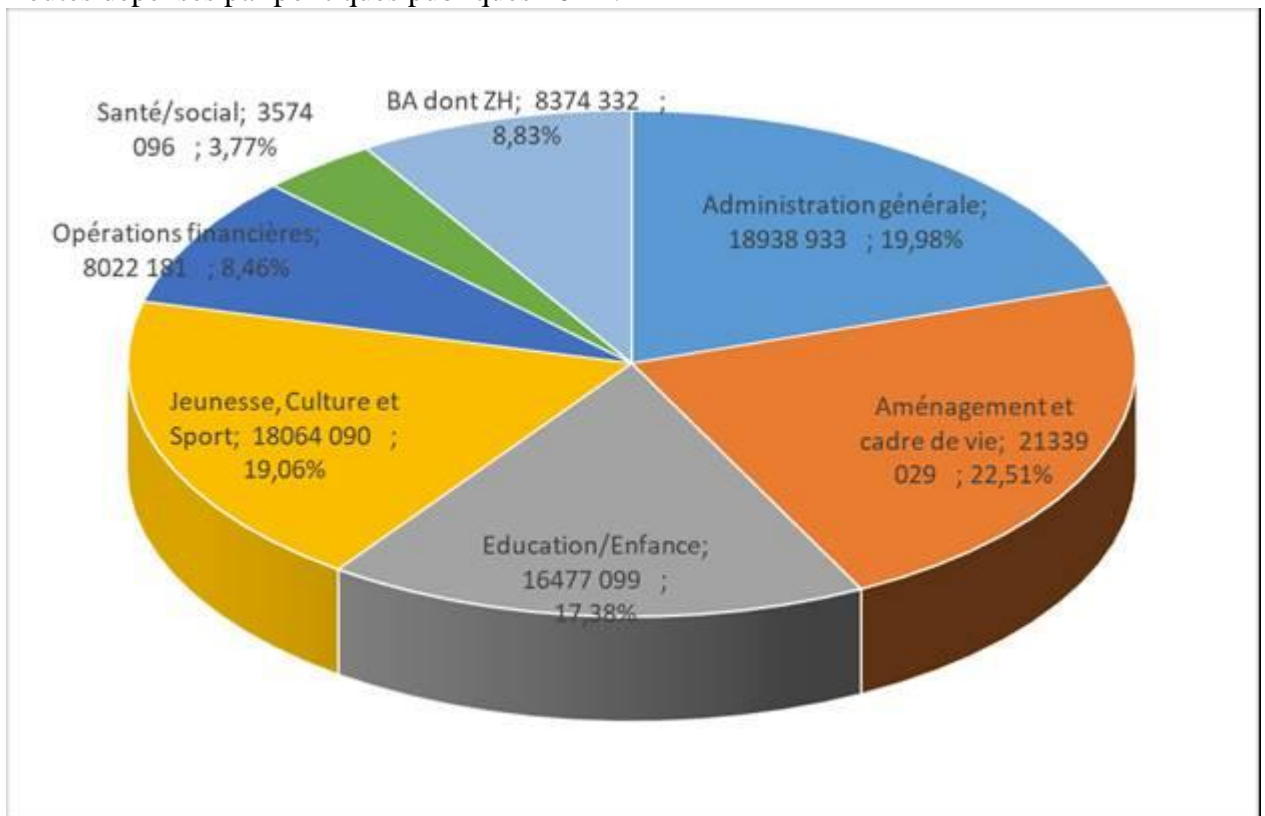
- des reports d'opérations entre 2020 et 2021 du fait de la crise sanitaire (rond-point Texier, accompagnement des permis de construire notamment sur Gourvily) ;
- le lancement d'opérations avec le bâtiment tertiaire de la Providence ;
- la livraison de la salle Dan Ar Braz ;
- les études de maîtrise d'œuvre et de schéma directeur pour réaliser la PPI en lien avec le projet politique (théâtre Max Jacob, piste d'athlétisme, schéma directeur bâtiments) ;
- les requalifications urbaines (Kervilou, Roz Maria) ;
- les politiques de mobilité (voirie, aménagements cyclables, stationnement) ;
- le budget participatif.

Le fonctionnement est en progression de 1,90 % sur le budget principal permettant d'assurer la qualité du service public et de mettre en adéquation le budget avec le projet politique.

Toutes dépenses par politique publique 2020 pour mémoire :



Toutes dépenses par politiques publiques 2021 :



Tous budgets et toutes dépenses confondues, le périmètre financier de la commune dépasse les 93 M€.

Les interventions en matière d'aménagement et de cadre de vie concernent tout ce qui est relatif à l'aménagement de l'espace public (voiries, espaces verts et végétalisation, éclairage public, mobilités) et à l'aménagement urbain ainsi que la gestion de cet espace public. Elles représentent 21,33 M€ (19,23 M€ en 2020) soit 22,51 % des crédits.

Les crédits en matière de jeunesse, culture et sport représentent 18,06 M€ (17,74 M€ en 2020) soit 19,06 % des crédits. Ils alimentent aussi bien les équipements que les structures associatives.

17,38 % soit 16,47 M€ (15,65 M€) de crédits sont consacrés aux politiques d'éducation et d'enfance (écoles, centre de loisirs...).

Les budgets annexes représentent 8,83 % des crédits dont 5,11 M€ pour les zones d'habitat, 1,49 M€ sur les parkings en ouvrages et 0,44 M€ sur les locations de bâtiments et le camping municipal.

Les 3,5 M€ de crédits de solidarités sont la partie émergée des interventions en la matière. La politique est déléguée au CCAS, la commune versant à ce dernier 2,7 M€.

L'administration générale représente 18,93 M€ et notamment les fonctions supports, la gestion de l'état civils, des bâtiments.

## II. Budget principal

### A. Balance générale

		2019	2020	2021	2020/2021	2020/2021
1	Ressources de fonctionnement	65 339 301	65 697 334	65 977 426	280 092	0,43%
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	54 393 517	54 395 242	55 658 591	1 263 349	2,32%
3	Capacité courante de financement (1-2)	10 945 784	11 302 092	10 318 835	-983 257	-8,70%
4	Frais financiers	1 630 000	1 230 000	1 025 000	-205 000	-16,67%
5	Epargne brute (3-4)	9 315 784	10 072 092	9 293 835	-778 257	-7,73%
6	Remboursement capital dette	6 000 000	6 112 000	6 240 000	128 000	2,09%
7	Epargne nette (5-6)	3 315 784	3 960 092	3 053 835	-906 257	-22,88%
8	subventions d'équipement versées	1 474 344	1 017 284	1 402 284	385 000	37,85%
9	Programme d'investissement	17 064 355	17 662 522	22 026 053	4 363 531	24,71%
10	Charges d'investissement (8+9)	18 538 699	18 679 806	23 428 337	4 748 531	25,42%
11	Recettes d'investissement	6 014 600	5 053 293	8 797 074	3 743 781	74,09%
12	Total des financements propres (7+11)	9 330 384	9 013 385	11 850 909	2 837 524	31,48%
13	emprunt d'équilibre	9 208 315	9 666 421	11 577 428	1 911 007	19,77%

La balance générale des opérations réelles du budget principal fait apparaître une hausse très faible des ressources de fonctionnement : réforme de la fiscalité locale, l'impact de la crise sanitaire sur certaines recettes (par exemple droit de voirie, entrées au musée). L'évolution de 280 K€ représente 0,43 % d'augmentation. Sur une année classique l'évolution serait d'un peu plus d'1 M€.

L'effet ciseau est de ce fait prégnant avec des dépenses hors charges financières qui augmentent de 2,32 %, soit 1,26 M€ dont 1,22 M€ au titre des dépenses de gestion (+647 K€ sur la masse salariale, 515 K€ sur le chapitre concours et subventions).

Le prélèvement sur l'épargne brute est de 778 K€ qui reste néanmoins sur un niveau important de 9,2 M€ et ce prélèvement est conjoncturel, fortement lié au contexte sanitaire. Ce prélèvement permet de maintenir et d'améliorer la qualité du service public rendu à la population.

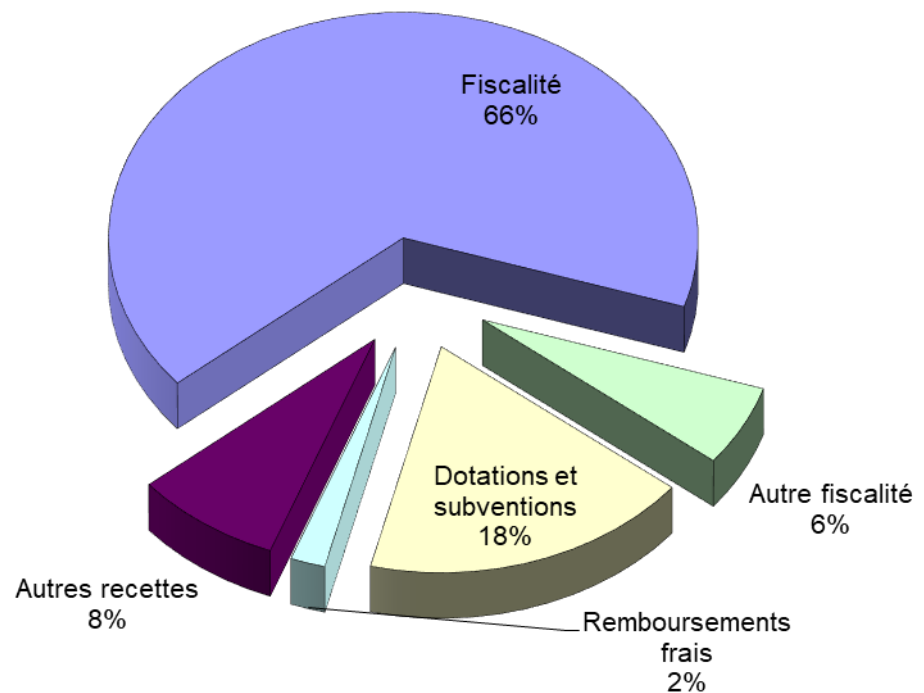
La recherche de financement extérieur sur l'investissement permet un programme d'investissement propre de la commune (hors opération pour compte de tiers) qui s'élève à 23,42 M€ avec une inscription de recours à l'emprunt d'équilibre de 11,5 M€ (50 % du besoin de financement de l'investissement).

## B. Le fonctionnement

Après avoir évoqué en détail les recettes les propositions de plafonds de crédits en dépenses seront présentées.

### 1. Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 65,97 M€ réparties comme suit :



La fiscalité comprend la fiscalité directe locale soit la taxe foncière, désormais seule composante de cette fiscalité avec la suppression de la taxe d'habitation (sauf pour les résidences secondaires) et le transfert à la commune de la part départementale.

Trois éléments caractérisent l'évolution des recettes :

- la réforme de la fiscalité locale et l'absence d'actualisation des bases par la loi de finances qui limitent la hausse des produits fiscaux ;
- le contexte sanitaire qui, de par la fermeture ou le ralentissement de certains équipements ou activités, limite l'entrée des redevances ;
- une résilience certaine du territoire, l'activité étant bien moins impactée qu'en d'autres territoires.

### a. La fiscalité (46,24 M€)

Budget général (opérations réelles)	2019	2020	2021	Variation	
				variation	%
<b>Fiscalité</b>	<b>43 559 900</b>	<b>44 744 881</b>	<b>46 242 500</b>	<b>1 497 619 €</b>	<b>3,35%</b>
contributions directes	39 700 000	40 446 881	42 200 000	1 753 119 €	4,33%
Attribution de compensation	-	-	-	0 €	
Autres taxes et impôts	3 859 900	4 298 000	4 042 500	-255 500 €	-5,94%
<i>droit de place</i>	263 900	270 000	264 500	-5 500 €	-2,04%
<i>fonds de péréquation ressources communales</i>	76 000		-	0 €	
<i>droits de stationnement</i>				0 €	
<i>taxe sur l'électricité</i>	1 150 000	1 250 000	1 200 000	-50 000 €	-4,00%
<i>taxe sur la publicité</i>	700 000	700 000	700 000	0 €	0,00%
<i>Taxe funéraire</i>	70 000	78 000		-78 000 €	-100,00%
<i>droit de mutation</i>	1 600 000	2 000 000	1 878 000	-122 000 €	-6,10%

Le chapitre de la fiscalité voit son produit augmenter avec une progression attendue de 3,35 % mais qui comporte des évolutions en lien avec le chapitre des dotations et subventions dans le cadre de la réforme fiscale.

En effet, la suppression de la taxe d'habitation et son remplacement par la part départementale de la taxe foncière qui est transférée à la commune s'accompagne de la suppression de la compensation fiscale existante sur la TH et son remplacement par le surplus du produit de TF (ainsi 1,5 M€ disparaissent du chapitre dotations et subventions).

Pour 2021, il est proposé de maintenir les taux de la taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) au niveau de l'année précédente. Avec la réforme de la fiscalité locale et la suppression progressive de la TH, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes. il convient donc d'y ajouter ce taux au taux communal.

- Taxe d'habitation 20,01 %
- Foncier bâti VQ 21,23 %
- Foncier bâti CD29 15,97 %
- Foncier non-bâti 64,88 %

Le produit de la taxe sur l'électricité est prévu en augmentation tout comme les droits de mutation dont le niveau prévisionnel reste néanmoins inférieur aux produits constatés les dernières années, mais sur un produit volatil, la prudence est de mise.

Enfin, il convient de parler de la taxe funéraire qui a été supprimée par le législateur au travers de la loi de finances 2021. Cette suppression s'est réalisée sans compensation, c'est une perte sèche de près de 80 K€ pour la commune.

## b. Les dotations et subventions

Budget général (opérations réelles)	2019	2020	2021	Variation	
<b>Dotations et subventions</b>	<b>14 761 500</b>	<b>14 168 142</b>	<b>12 711 082</b>	<b>-1 457 060 €</b>	<b>-10,28%</b>
Dotations	9 498 000	9 426 300	9 358 000	-68 300 €	-0,72%
DGF	8 263 000	8 203 500	8 046 000	-157 500 €	-1,92%
DSU (dotation de solidarité urbaine)	1 235 000	1 222 800	1 312 000	89 200 €	7,29%
DNP (dotation nationale de péréquation)	1 239 000	1 200 000	1 346 000	146 000 €	12,17%
Autres dotations	602 900	613 900	560 000	-53 900 €	-8,78%
compensations fiscales	1 627 000	1 741 448	154 900	-1 586 548 €	-91,11%
Subventions et autres	1 794 600	1 186 494	1 292 182	105 688 €	8,91%

Ce chapitre diminue de 1,4 M€.

La DGF poursuit sa diminution, de l'ordre de 157 K€.

Les dotations de péréquation, dont les évaluations 2020 dans le BP étaient plus faibles que les notifications reçues font l'objet d'un alignement et d'une évolution positive.

La réforme de la fiscalité locale conduit à la suppression de la compensation fiscale sur la TH.

Sur le chapitre des subventions, après deux années d'exercice hors compétence petite enfance, le niveau des montants des contrats CAF se précise et le montant des subventions total est estimé à 1,29 M€.

## c. Les produits des services et autres recettes

Budget général (opérations réelles)	2019	2020	2021	Variation	
<b>Remboursements frais</b>	<b>1 461 891</b>	<b>1 081 889</b>	<b>1 338 831</b>	<b>256 942 €</b>	<b>23,75%</b>
<b>Autres recettes</b>	<b>5 556 010</b>	<b>5 702 422</b>	<b>5 685 013</b>	<b>-17 409 €</b>	<b>-0,31%</b>
<i>participations usagers services enfance/petite enfance</i>	<i>1 975 000</i>	<i>1 949 000</i>	<i>1 922 000</i>	<i>-27 000 €</i>	<i>-1,39%</i>
<i>participations usagers services culturels et sportifs</i>	<i>247 320</i>	<i>345 320</i>	<i>222 320</i>	<i>-123 000 €</i>	<i>-35,62%</i>

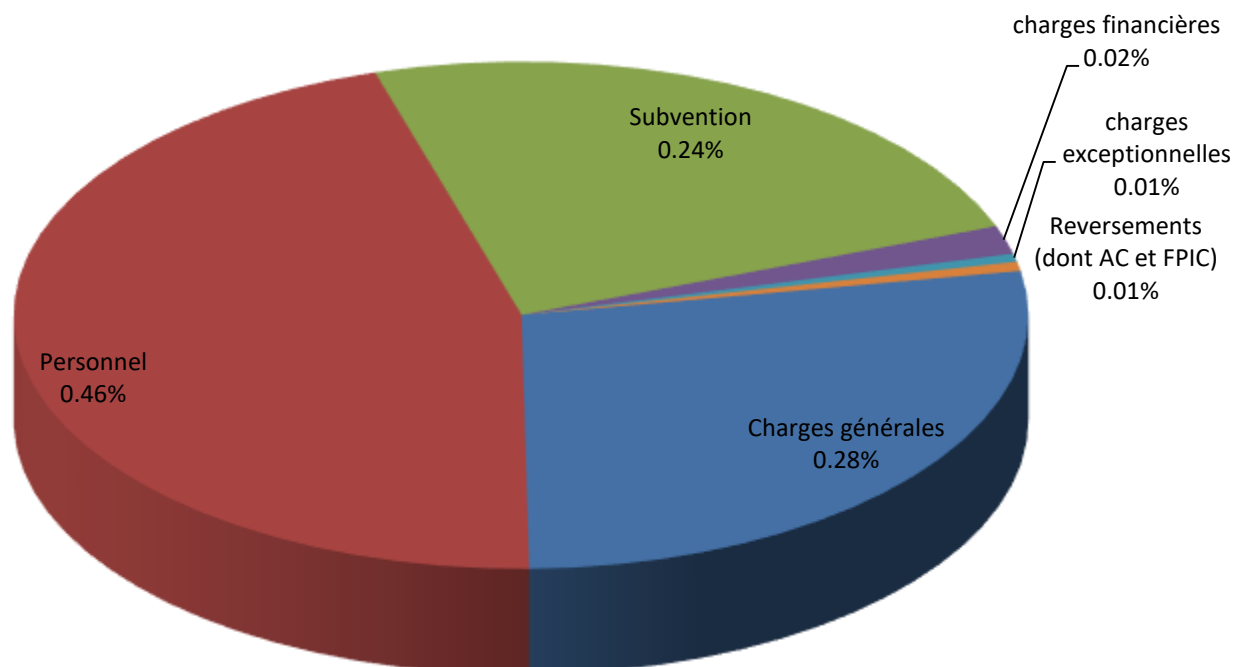
Les remboursements de frais :

Avec les travaux sur le parking, le suivi des opérations sur Kervilou, les remboursements de frais des budgets annexes sont revus. De même, les remboursements sur les charges générales partagées avec QBO et que la commune avance sont revus à la hausse.

Les autres recettes, dont les participations des usagers, sont en diminution, la prudence, liée à la crise sanitaire, conduira d'ailleurs à des clauses de revoyure dans l'année.

## 2. Dépenses de fonctionnement

Pour 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 56,68 M€ et se décomposent comme suit :



Budget général (opérations réelles)	2019	2020	2021	Valeur	%
Charges générales	15 656 046	15 520 682	15 581 964	61 282 €	0,39%
Personnel	24 957 170	25 137 545	25 785 431	647 886 €	2,58%
Subvention	12 917 361	13 046 772	13 562 015	515 243 €	3,95%
<b>sous total dépenses de gestion courante</b>	<b>53 530 577</b>	<b>53 704 999</b>	<b>54 929 410</b>	<b>1 224 411 €</b>	<b>2,28%</b>
charges financières	1 630 000	1 230 000	1 025 000	-205 000 €	-16,67%
charges exceptionnelles	338 000	351 082	292 000	-59 082 €	-16,83%
Reversements (dont AC et FPIC)	424 940	239 161	334 181	95 020 €	39,73%
autres	100 000	100 000	103 000	3 000 €	3,00%
<b>S/total Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 492 940</b>	<b>1 920 243</b>	<b>1 754 181</b>	<b>-166 062 €</b>	<b>-8,65%</b>
<b>Total</b>	<b>56 023 517</b>	<b>55 625 242</b>	<b>56 683 591</b>	<b>1 058 349 €</b>	<b>1,90%</b>

### a. Charges Générales 15,58 M€ :

Ce chapitre est en légère augmentation. Sur le chapitre de l'énergie, l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public continue de porter les fruits financiers en permettant de compenser l'effet hausse des coûts. La crise sanitaire induit en matière de fluide une diminution des montants à y consacrer du fait de la fermeture de certains équipements ou de diminution de l'activité.

Dans le tableau qui suit certaines évolutions entre 2020 et 2021 sont indiquées :

<b>Budget général - Principaux comptes de charges à caractère général</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>	
Combustibles et carburants (group commande)	415 100	350 000	-65 100 €	-15,68%
achat de prestation de services	2 551 500	2 547 000	-4 500 €	-0,18%
energie electricité	1 852 640	1 577 620	-275 020 €	-14,84%
Combustibles	30 820	36 900	6 080 €	19,73%
Fournitures de petits équipements	197 570	198 150	580 €	0,29%
Locations immobilières	677 904	653 398	-24 506 €	-3,61%
Locations mobilières	304 565	345 475	40 910 €	13,43%
Entretien terrains	401 200	403 600	2 400 €	0,60%
Entretien batiments	380 170	303 000	-77 170 €	-20,30%
Matériel roulant	201 000	201 000	0 €	0,00%
Autres biens mobiliers	72 700	72 700	0 €	0,00%
Maintenance	390 500	391 900	1 400 €	0,36%
Primes d'Assurances	458 200	474 000	15 800 €	3,45%
honoraires	273 921	321 660	47 739 €	17,43%
divers	154 770	218 422	63 652 €	41,13%
Etudes et recherche	86 700	107 600	20 900 €	24,11%
Fêtes et cérémonies	140 200	136 000	-4 200 €	-3,00%
Frais de télécommunications	88 100	93 500	5 400 €	6,13%
Frais de nettoyage des locaux	567 100	633 050	65 950 €	11,63%
Service informatique communautaire	1 386 000	1 386 000	0 €	0,00%
autres services extérieurs	265 940	312 461	46 521 €	17,49%
Taxes foncières	186 319	200 262	13 943 €	7,48%
<b>total</b>	<b>11 082 919</b>	<b>10 963 698</b>	<b>-119 221 €</b>	<b>-1,08%</b>

## **b. Personnel**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution 2020/2021</b>	
<b>Charges brutes (012)</b>	<b>24 957 170</b>	<b>25 137 545</b>	<b>25 785 431</b>	647 886 €	2,58%
<b>Réintroduction AC administration commune</b>	<b>8 604 000</b>	<b>8 604 000</b>	<b>8 604 000</b>	0 €	0,00%
<b>Total</b>	<b>33 561 170</b>	<b>33 741 545</b>	<b>34 389 431</b>	<b>647 886 €</b>	<b>1,92%</b>

L'évolution des crédits en matière de personnel d'un montant de 647 K€ permet de financer :

- le GVT ;
- participer à l'amélioration du service public (par exemple aides aux devoirs) ;
- déployer le mandat politique issu des élections de 2020 (renforcement des moyens démocratie de proximité, accompagner la transition numérique, déployer une police municipale) ;
- d'améliorer l'attractivité de la commune et la reconnaissance de la qualité des acteurs du service public au travers du RI.

**c Concours et subventions :**

Ce chapitre progresse de 515 K€.

<b>Chapitre 65 dont subventions</b>	<b>BP 2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>variation</b>	
Indemnités et charges élus	501 100	504 300	547 401	43 101 €	8,55%
Admission en non-valeur	50 000	40 000	30 000	-10 000 €	-25,00%
Subv. CCAS	2 987 113	2 762 913	2 790 500	27 587 €	1,00%
Subv. Caisse des écoles	358 605	348 600	348 600	0 €	0,00%
subventions	9 020 543	9 390 959	9 735 514	344 555 €	3,67%
dont taux directeur hausse subventions			93 910		
dont scolarisation à compter de 3 ans année pleine			197 000		
dont engagement précédente municipalité			40 000		
dont Celtic Media festival avec recettes équivalentes			35 000		
secours restauration scolaire			110 000	110 000 €	
<b>total</b>	<b>12 917 361</b>	<b>13 046 772</b>	<b>13 562 015</b>	<b>515 243 €</b>	<b>3,95%</b>

**d. Charges exceptionnelles (292 K€) :**

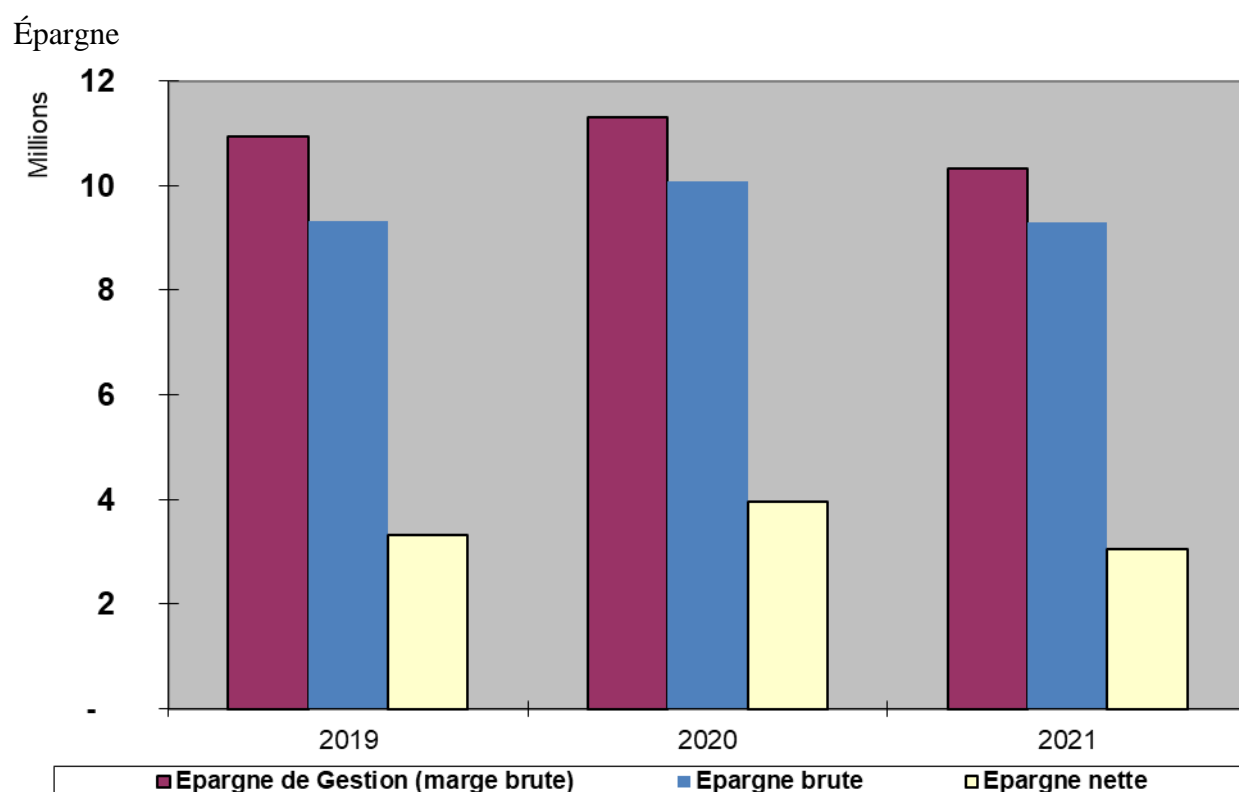
Ce chapitre porte plus particulièrement sur des crédits d'annulation de titres des années antérieures et des charges exceptionnelles liées à des opérations d'assurances. Son montant est fixé à 292 K€ pour le budget 2021.

**e. Reversements (334 K€) :**

Ce chapitre intègre les crédits nécessaires au versement de la contribution au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal. Il comporte également l'AC que la commune de Quimper verse à l'EPCI (54 K€).

Enfin le chapitre des dépenses imprévues est provisionné pour 103 K€.

### C. Remboursement du capital et des intérêts de la dette et autofinancement

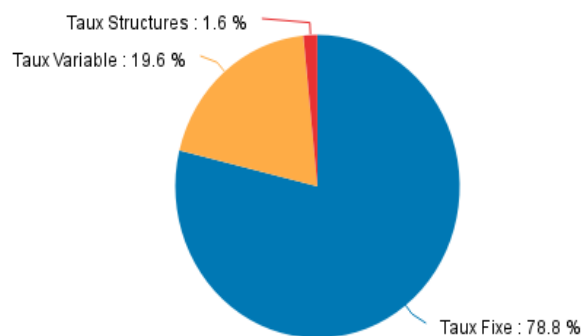


Dette	2019	2020	2021		
encours 01/01 N	55 530 106	52 934 153	49 982 020	-2 952 133 €	-5,58%
Emprunt	8 952 815	9 666 421	11 577 428	1 911 007 €	19,77%
Remboursement	6 000 000	6 112 000	6 240 000	128 000 €	2,09%
Solde N	2 952 815	3 554 421	5 337 428	1 783 007 €	50,16%
Dette au 31/12/N	58 482 921	56 488 574	55 319 448	-1 169 126 €	-2,07%

Le capital à rembourser en 2021 est de 6,24 M€ (incluant la levée d'une part de l'emprunt d'équilibre).

Caractéristiques de la dette au 01/01/2021			
Encours	49 982 019,96	Nombre d'emprunts*	24
Taux actuariel*	1,98%	Taux moyen de l'exercice	1,93%

*\*tirages futurs compris*



L'épargne nette (après remboursement du capital de la dette, hors dépenses d'ordre) se situe à 3 M€.

La capacité de désendettement, au stade du budget primitif est de 5,95 ans contre 5,61 ans l'année précédente.

### C/ l'investissement

Budget général	2019	2020	2021	variation	
<b>dépenses investissement hors dette</b>	<b>18 538 699</b>	<b>18 679 806</b>	<b>23 428 337</b>	<b>4 748 531 €</b>	<b>25,42%</b>
Immobilisations incorporelles	1 861 680	1 604 105	2 042 255	438 150 €	27,31%
Subventions d'équipement	1 474 344	1 017 284	1 402 284	385 000 €	37,85%
Immobilisations corporelles	2 523 075	2 342 890	4 301 100	1 958 210 €	83,58%
Travaux en cours	12 406 600	13 564 527	15 362 600	1 798 073 €	13,26%
Autres immobilisations	23 000	21 000	190 098	169 098 €	805,23%
Compte de tiers	250 000	130 000	130 000	0 €	0,00%
<i>dépenses investissement avec dette</i>	<i>24 538 699</i>	<i>24 791 806</i>	<i>29 668 337</i>	<i>4 876 531 €</i>	<i>19,67%</i>

Le détail des investissements (19 M€ sur 23 M€)

Investissements	Montant
Bâtiment La Providence	2 500 000
Voirie et mobilités dont 850 K€ aménagement cyclable	2 484 200
Dan Ar Braz	2 100 000
Acquisition de bâtiment dont Roz Maria	1 850 000

Éclairage public	1 427 000
Espaces verts	1 070 000
Travaux carrefour Brossolette	1 068 000
Véhicules	1 030 000
Travaux sur ouvrages d'art	967 000
Travaux courants dans les écoles	885 500
Gros travaux toitures et chauffage	720 000
Informatique	550 000
Travaux effacement de réseaux	500 000
Travaux murs soutènement auditorium et CMAD	400 000
Budget participatif	400 000
Travaux Accessibilités seuls	300 000
Démolition	250 000
Vidéo protection	185 000
Piste athlétisme	150 000
Théâtre Max Jacob	100 000
frais d'études	80 000

L'investissement 2021 comporte des crédits de plusieurs natures. Les crédits récurrents, visant à maintenir l'état de conservation du patrimoine (non sans en améliorer les caractéristiques notamment environnementales et d'accessibilité) sont composés de crédits sur les bâtiments, la voirie, l'espace public mais aussi le renouvellement des biens meubles (mobilier etc...). Il compte pour une partie importante des crédits d'investissement.

En 2021, des crédits figurant déjà en 2020 sont réinscrits, des opérations ayant été perturbées et décalées du fait de la crise sanitaire comme la requalification de la pointe Texier avenue de la libération ou encore l'accompagnement des permis de construire sur la zone de Gourvily.

Les travaux de construction du bâtiment tertiaire de la Providence sont lancés tandis que la livraison de la salle Dan Ar Bras sera effectuée sur cet exercice.

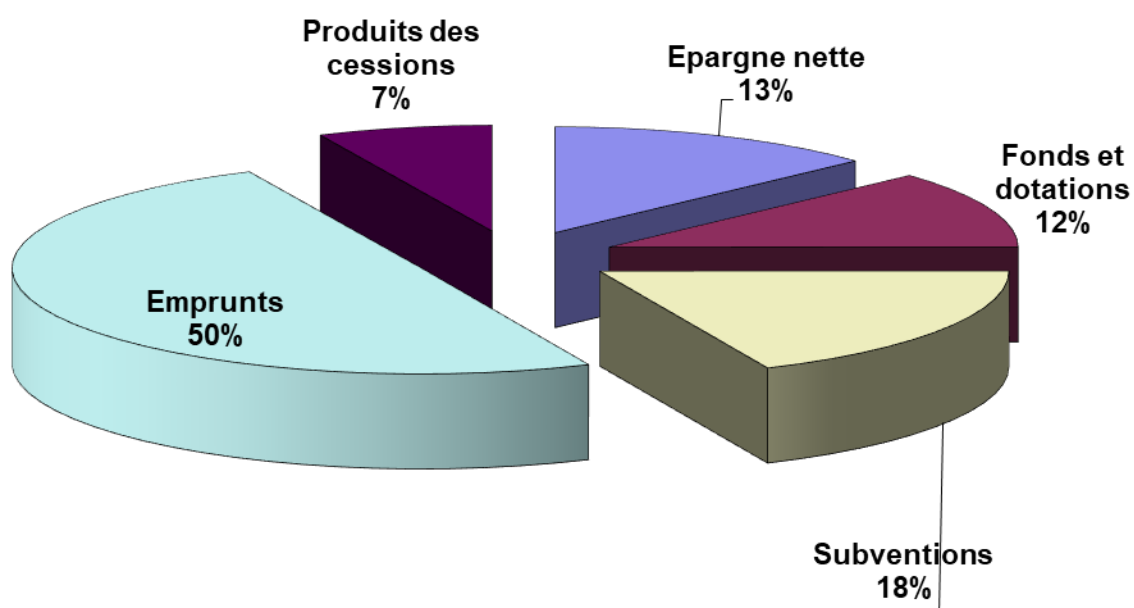
Les mobilités et les transitions colorent fortement ce budget avec 2,4 M€ de crédits sur la requalification de la voirie dont 850 K€ au titre de l'aménagement des pistes cyclables. L'aménagement de la ville de demain se voit notamment par l'acquisition de l'ensemble de Roz Maria en vue d'une requalification urbaine (tout comme en budget annexe Zones d'habitat pour Kervilou).

2021 est également l'année de préparation et d'adoption de la PPI et pour ce faire la réalisation de schéma directeur est primordiale, que ce soit en matière de travaux énergétique dans les bâtiments, de schémas directeurs sectoriels de ces derniers (patrimoine scolaire, associatif...) et le lancement de nombreux projets du mandat politique (piste d'athlétisme, rénovation du théâtre Max Jacob, skate park).

Le projet des halles alimentaires est également inscrits.

Enfin 400 K€ sont prévus au titre du budget participatif.

## 2. Financement des investissements (après remboursement du capital de la dette)



Budget général	2019	2020	2021	Variation	
<b>Recettes investissement</b>	<b>14 967 415</b>	<b>14 719 714</b>	<b>20 374 502</b>	<b>5 654 788 €</b>	<b>38,42%</b>
Fonds et dotations	2 550 000	2 350 000	2 750 000	400 000 €	17,02%
FCTVA	1 900 000	1 700 000	2 100 000	400 000 €	23,53%
TLE	650 000	650 000	650 000	0 €	0,00%
Excédent N-1				0 €	
Subventions	614 100	668 793	4 257 177	3 588 384 €	536,55%
Subventions	264 100	318 793	3 907 177	3 588 384 €	1125,62%

amendes de police	350 000	350 000	350 000	0 €	0,00%
Emprunts	8 952 815	9 666 421	11 577 428	1 911 007 €	19,77%
Autres	9 500	4 500	54 897	50 397 €	1119,93%
Produits des cessions	2 591 000	1 900 000	1 605 000	-295 000 €	-15,53%
comptes de tiers	250 000	130 000	130 000	0 €	0,00%

Le FCTVA est prévu pour 2,1 M€ (en hausse en lien avec un niveau d'investissement plus élevé). Le produit de la taxe d'aménagement est stable à 650 K€.

Les subventions prévues proviennent de subventions liées aux projets d'investissement, notamment sur la construction de l'immeuble de la Providence ou encore de la réhabilitation du théâtre Max Jacob. La commune répond aux différents appels à projet et notamment ceux en lien avec le plan de relance ou encore de la dotation de soutien à l'investissement local.

Le produit des amendes de police est stable à 350 K€.

Les cessions sont prévues pour 1,6 M€ avec notamment les cessions Jules Ferry, du CDDP, ex-radio France, ex caserne du Cap Horn.

Au stade du budget primitif, l'emprunt d'équilibre finance 50 % des dépenses d'investissement pour un montant de 11,57 M€.

### III. Budgets annexes

#### A. Budget annexe des zones d'habitat

Zone d'habitat	2019	2020	2021	Evolution
Vente	426 000	165 000	187 500	22 500
Fiscalité	-	-	-	0
autres recettes	-	33 000	-	-33 000
<b>Total recettes Fonctionnement</b>	<b>426 000</b>	<b>198 000</b>	<b>187 500</b>	<b>-10 500</b>
				0
Charges générales	3 419 800	5 188 000	5 112 225	-75 775
Personnel	-	-	-	0
autres charges	-	-	-	0
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>3 419 800</b>	<b>5 188 000</b>	<b>5 112 225</b>	<b>-75 775</b>
				0
<b>Autofinancement</b>	<b>-2 993 800</b>	<b>-4 990 000</b>	<b>-4 924 725</b>	<b>65 275</b>
autres recettes	-	-	-	0
emprunt équilibre	2 993 800	4 990 000	4 924 725	

**En dépenses :**

4,3 M€ de crédits sont prévus au titre de l'aménagement de la zone d'habitat de Kervilou, zone emblématique d'une transition écologique, avec la construction de la ville sur la ville par la reconquête des zones de friches industrielles. Les dépenses sont constituées des coûts d'acquisition d'une part et des coûts de déconstruction et de dépollution d'autre part. Le mode de portage de ce dossier est encore en cours, en régie ou en passant pas un opérateur. Le produit de cessions ne couvrira pas à terme le montant des dépenses engagées, la dépollution est en effet une externalité négative qui est à intégrer dans le bilan et qu'il conviendra certainement de financer sur fonds propres de la commune.

0,6 M€ sont fléchés sur Ty Bos 2

**En recettes :**

Les recettes sont liées à des cessions sur la zone de Linéostic

**B. Budget annexe des locations et camping municipal**

<b>Location et camping</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Évolution</b>
Recettes commerciales	461 900	518 043	507 800	-10 243
Fiscalité	-	-	-	0
autres recettes	46 000	-	-	0
<b>Total recettes Fonctionnement</b>	<b>507 900</b>	<b>518 043</b>	<b>507 800</b>	-10 243
	-	-	-	0
Charges générales	238 900	166 859	177 853	10 994
Personnel	-	-	-	0
autres charges	-	100 000	-	-100 000
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>238 900</b>	<b>266 859</b>	<b>177 853</b>	-89 006
				0
<b>Autofinancement</b>	<b>269 000</b>	<b>251 184</b>	<b>329 947</b>	78 763
autres recettes	17 000	12 000	21 000	9 000
Emprunt		174 816	-	
Excédent reporté				0
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>286 000</b>	<b>438 000</b>	<b>350 947</b>	-87 053
				0
Fonds de concours		147 000	-	-147 000
Autres investissements	286 000	291 000	266 000	-25 000
Déficit reporté				0
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>286 000</b>	<b>438 000</b>	<b>266 000</b>	-172 000

Ce budget comprend les locations de bâtiments soumises à TVA (le théâtre de Cornouaille) et la gestion du camping municipal.

Le montant de la location du théâtre est de 401 K€, l'autre bâtiment géré par ce budget étant l'immeuble qu'occupait France Bleu esplanade François Mitterrand.

Les dépenses d'investissements concernent le théâtre de Cornouaille, au travers de travaux d'entretien et du fonds d'acquisition de matériel scénique.

### C. Budget annexe des parkings en ouvrage

Parkings en ouvrage	2019	2020	2021	Évolution
Recettes commerciales				
Fiscalité	912 000	850 000	710 000	-140 000
Subventions	-	-	-	0
autres recettes	5 000	5 000	385 000	380 000
<b>Total recettes Fonctionnement</b>	<b>917 000</b>	<b>855 000</b>	<b>1 095 000</b>	<b>240 000</b>
				0
Charges générales	348 000	390 182	558 254	168 072
Personnel	-	-	-	0
autres charges	7 000	5 000	445 000	440 000
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>355 000</b>	<b>395 182</b>	<b>1 003 254</b>	<b>608 072</b>
				0
<b>Autofinancement</b>	<b>562 000</b>	<b>459 818</b>	<b>91 746</b>	<b>-368 072</b>
autres recettes	-	-	285 000	285 000
Emprunts		470 182	1 438 254	
Excédent reporté				0
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>562 000</b>	<b>930 000</b>	<b>1 815 000</b>	<b>885 000</b>
				0
Fonds de concours				0
Autres investissements	562 000	930 000	1 815 000	885 000
Déficit reporté				0
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>562 000</b>	<b>930 000</b>	<b>1 815 000</b>	<b>885 000</b>

Le budget des parkings en ouvrage est constitué des différents parkings exploités en régie par la commune (parking du Steir, Théodore Le Hars, De Lattre de Tassigny, du théâtre de Cornouaille, de la Tour d'Auvergne).

Le budget est directement impacté cette année par la crise sanitaire et l'incendie ayant eu lieu dans le parking situé sous le théâtre de Cornouaille.

Ainsi les recettes courantes sont en repli, entre fermeture du parking pendant les travaux (qui s'achèveront avant l'été) et moindre dynamique liée à la réglementation sanitaire.

Le solde des remboursements par les assurances des frais de sinistres sont inscrits ainsi que le solde des travaux afférents.

En investissement, la fermeture du parking du théâtre est utilisée pour anticiper les travaux prévus sur celui-ci dans les années à venir.

#### IV. Rappel de l'équilibre

Les amortissements et les opérations d'ordre couverts, l'équilibre général du budget principal est réalisé en maintenant les taux de fiscalité au niveau de ceux de l'année 2020.

\*\*\*

Après avoir voté chapitre par chapitre (49 suffrages exprimés dont 39 voix pour et 10 voix contre), le conseil municipal adopte le budget primitif 2021.